



Séance	Assemblée technique C10m – procès-verbal
Date	8 septembre 2022, 20 heures
Lieu	Matran, Auberge du Tilleul
Sections	Présentes : 16 sections avec 25 délégués Absentes : 2 (Lully, Vuadens)
Comité	Présents : 5 = Daniel Roubaty (Président), Stéphane Broillet, Hermann Buntchu, Frédéric Descloux, Jacques Moullet, Excusé : Pascal Tinguely
Invités	Marcel Zürcher (Entraîneur)

Thème	Suite ?
<u>1. Constitution de l'assemblée</u> <ul style="list-style-type: none">• Le Président salue les délégués.• Avec 30 votants, la majorité est fixée à 16. Aucun scrutateur n'est nommé.• L'ordre du jour est accepté tel que proposé.	
<u>2. Procès-verbal du 21.09.2021</u> <ul style="list-style-type: none">• Le procès-verbal a été mis à disposition sur le site. Il est approuvé à l'unanimité.	
<u>3. Maîtrises et programme cantonal et adaptation du règlement de Maîtrise</u> <ul style="list-style-type: none">• Hermann Buntschu (nouveau responsable 10m), présente le changement de règlement. Désormais, il n'y aura plus de prix aux meilleurs classés bras franc. En compensation de cette suppression, le prix de la maîtrise est abaissé de CHF 2.00. Le changement des règlements est approuvé à l'unanimité.• Le matériel nécessaire est remis ce soir aux sociétés présentes.	
<u>4. Championnat de groupes et règlement pour la participation sur appui</u> <ul style="list-style-type: none">• La SFTS introduit un concours de groupes sur appui. Il suit les mêmes règles que le concours de la FST. La qualification pour la finale se fera en fonction des résultats tirés au plan fédéral.• On a profité de l'occasion pour remettre à jour l'ancien règlement. La nouvelle version est admise à l'unanimité.	
<u>5. Information Match</u> <ul style="list-style-type: none">• Comme habituellement, la saison sera marquée par le Match Romand et le Match Interfédérations.	



Thème	Suite ?
<ul style="list-style-type: none">• On demande aux délégués de donner leur avis sur l'utilité d'entraînements durant la saison. Les délégués qui s'expriment sont favorables, mais pour autant qu'il y ait assez de participants et que ces entraînements soient utiles pour la sélection des tireurs.• Les sociétés et les tireurs connus seront informés du déroulement de la saison de match.	
<p><u>6 Information Relève (Entraînement, sélection)</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Marcel Zürcher (entraîneur) indique qu'une journée des instructeurs aura à nouveau lieu cette année, le 8.10.2022. Les participants sont invités à venir avec deux jeunes, ce qui permettra de travailler sur du concret.• Les entraînements cantonaux sont une activité du Centre local de performances. Ils servent de tremplin pour passer au niveau supérieur. On n'y dispense pas de formation de base mais développe le savoir des athlètes. Il est important d'inscrire les participants avant le 23.10.2022, de manière à pouvoir les annoncer à la FST.• Marcel Zürcher remercie les personnes qui l'aident durant la saison, spécialement pour instruire en langue allemande. Les dates d'activité seront transmises dès que connues.• Malheureusement, nous n'avons plus de représentants fribourgeois dans les deux Centres régionaux de performances. Nous espérons que cela restera une exception isolée.	
<p><u>7. Concours féd. Sociétés: dates 2022/lieu 2023</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Heitenried recevra les tireurs les 11 (Heitenried) et 25-26-27.11.2022 (Schmitten).• Fin 2023, le concours aura lieu à Vully-Broye.	
<p><u>8. Finales cantonales : dates+lieu 2023/lieu 2024</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Attalens-Châtel organisera les finales du 17 au 19.02.2023, à Attalens. L'organisateur se réjouit de recevoir les tireurs et leur souhaite une excellente saison.• Le programme a été coordonné avec la SCTF, avec comme objectif principal d'éviter de faire tirer les juniors trop tard le soir.• Le délai pour l'annonce des groupes participants devra être strictement respecté. Nous voulons pouvoir remettre assez tôt les feuilles de concours (que nous devons commander à la FST).• Le matériel nécessaire est remis aux sociétés. On doit utiliser uniquement ce matériel et retourner les soldes en fin de saison. Tout ce qui ne sera pas retourné sera facturé.• Les finales 2024 auront lieu à Pont-la-Ville.	
<p><u>9. Calendrier C10m</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Le projet de calendrier est passé en revue et les dernières dates connues sont intégrées.	
<p><u>10. Propositions et divers</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Ni les sociétés, ni le comité n'ont de proposition à faire traiter ce soir.• La FST renouvelle son programme de gestion des membres. Pour faciliter le transfert vers le nouveau programme, les sociétés sont priées de mettre leurs effectifs à jour d'ici le 31.10.2022.	

La séance est clôturée à 20 heures 50.

Jacques Moullet, Secrétaire